



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU
MAIRE AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Décision n°2023DEC016

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : 29 novembre 2023

Objet : Demande de subvention au Conseil Régional Occitanie dans le cadre de Cugnaux en Piste - Festival des Arts du Cirque

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu la délibération n°078 du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au Maire afin de demander à l'État, aux collectivités territoriales ou autre financeur, l'attribution de subventions dans la limite de 300 000 € par demande ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Il est sollicité auprès du Conseil Régional Occitanie une subvention de 10 000€ pour l'édition 2024 de Cugnaux en Piste.

Article 2

La présente décision sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la Commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

**Cugnaux, le 28 novembre 2023
Pour extrait conforme**

Le Maire



Albert SANCHEZ